

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 09 Français langue étrangère 1.2 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PEGE1B09FF | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Il faut amener l'étudiant à développer une série de compétences fondamentales en FLE. Afin de comprendre l'esprit actuel de la didactique du FLE, il lui faut découvrir l'évolution de cette didactique ; l'importance croissante de l'aspect interculturel, les prescrits...

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier et de justifier l'appartenance méthodologique d'un manuel ou d'une séquence.

II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer les enjeux de l'hétérogénéité des publics et maîtrisera les concepts liés à cette hétérogénéité (diversité culturelle, dialogue interculturel, décentration, stéréotypes, culturèmes...).

III. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de concevoir la mise en perspective d'une leçon de FLES.

IV. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'expliquer les modalités spécifiques d'apprentissage d'une langue étrangère.

V. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'analyser un ouvrage issu de la littérature de l'immigration.

VI. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de manipuler et d'exploiter le Cadre européen commun de référence pour l'enseignement/ apprentissage des langues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE1B09FFA Français langue étrangère 2 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE1B09FFA Français langue étrangère 2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Français langue étrangère 2 | | | |
|---|---------------|-----------------|-------------|
| Code | 6_PEGE1B09FFA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | () | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'AA correspond à l'intégralité de l'UE.

L'objectif de cette UE est de consolider les acquis des étudiants en termes de didactique, tout en continuant à les sensibiliser sur les publics FLE et les questions de francophonie, d'interculturalité, d'identité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

Convevoir une leçon de FLE sur un thème imposé ou choisi en groupe classe avec l'aide de l'enseignante

Produire une analyse critique de manuels et méthodes.

Donner le cours ou les activités de FLE préparés en fonction des critères définis par l'enseignante ou pour les stages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La francophonie (choix de documents authentiques en lien avec ce concept)

Analyse critique de manuels (méthodes complètes avec le guide du prof)

Conception d'une séquence complète de FLE, en lien avec les stages, avec la supervision de l'enseignante.

Démarches d'apprentissage

Les étudiants sont tantôt en réception de contenus magistraux, tantôt en travail en sous-groupes. Ils sont amenés à consulter différents types de documents, avec l'accompagnement de l'enseignante ou en autonomie. Ils sont placés en situation de réception d'un cours de langue étrangère, puis une réflexion est menée à un niveau "méta-" pour fixer des concepts théoriques issus de l'expérimentation et de la pratique.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignante revient systématiquement au début de chaque cours sur les contenus du cours précédent et leur compréhension par les étudiants. Les étudiants sont donc invités à poser des questions à chaque cours, au fur et à mesure du quadrimestre, pour ne pas laisser les difficultés s'accumuler.

Les Service d'Aide à la Réussite (SAR) peut être sollicité en cas de difficultés qui dépasseraient celles de compréhension du cours.

Sources et références

L'étudiant sera amené à utiliser les références suivantes :

CECRL (Conseil de l'Europe) - Référentiel de l'Alliance Française sur les niveaux du CECRL

Cuq & Gruca, Defays - Didactique du FLE

Documents et références proposés en classe ou sur Connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne indispensables sont renseignés sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen mixte en session : un écrit visant à évaluer les connaissances acquises au cours du quadrimestre, et un oral de présentation d'une séquence didactique préparée pour les stages (avec regard critique et possibilités d'évolution de la préparation).

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exm | 100 | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et le responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).